

Réflexion sur les Modalités d'Accès aux Championnats Région en Catégories Jeunes

Compte-rendu de la session 8 novembre 24

Présents :

GUESNEY Damien	AS EGLY
PUIG-MARTY Philippe	AS EGLY
THOMAS Géraldine	MASSY ESSONNE HB
LADEGAILLERIE Sandrine	ST MICHEL SPORTS HANDBALL
JURY Frédéric	CTF CDHBE
SARINI Xavier	Président CDHBE
MOUCHOT	Vice-Président CDHBE

Les objectifs de la démarche de réflexion sont rappelés par A. Mouchot, au nom du Bureau Directeur : nécessité d'établir des règles stables connues de tous dès le début de saison, prenant en compte les seuls résultats sportifs ; à la suite de quoi la discussion s'engage sur l'intérêt d'une telle démarche puis de nombreux échanges permettent d'établir un consensus :

- Sur la nécessité de satisfaire à des critères de résultats sportifs obtenus en saison « N » pour candidater à la montée en région en saison « N+1 ».
- L'organisation des DDAR en début de saison « N+1 » plutôt qu'en fin de saison « N », apparaît comme préférable à défaut d'être idéale.

Par ailleurs, il est envisagé de maintenir l'existence de 3 niveaux, définis par les résultats sportifs de la saison « N », comprenant la prise en « compte des sélections » (cette notion devant être précisée), définissant des modalités d'accès différenciées

- Niveau 1 Exemption de DDAR > classement en fonction des résultats en Challenge régional -13M et championnat régional -15M ou Championnat régional -15M et -18M
- Niveau 2 Participation au DDAR de qualification (en fonction du nombre) et de classement
- Niveau 3 Participation au DDAR de qualification puis de classement.

Les seuils d'entrée et de sortie des différents niveaux restant à définir.

Prochaine session : Vendredi 22 novembre 19 :45 au siège du Comité